

Commercial Samuel Gonthier

Date de la demande 23/05/2025

VISITE TECHNIQUE

Chargé d'affaire ncadet

PROJET AC avec revente du surplus : Contrat de maintenance : OUI NON OUI NON						
Adresse: Rue des Ambavilles, Apt 56 Ravine des Cal Stockage: Oui						
Code postal : 97432 Commune SAINT PIERRE						
Contact interlocuteur sur site :						
Nom & Prénom : Loic Hoareau						
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com Tél: 0692715684						
DÉCLARATION AU PRÉALABLE						
Superficie du ou des terrain(s) : 36 Réf. Cadastrale : 1234						
Connaissance d'une zone particulière (classée) : Classée						
1) Situation juridique du terrain						
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?						
* Joindre copie du permis de construire						
2) Type de bâtiment						
Résidence principale Bureaux Entrepôt						
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²: 123						
PLANS						
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus	;					
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment						

BÂTIMENT /	HABITATION				
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre		
Couverture (type) :	tôle ondulée	■ nervurée	autre		
État couverture :	bon	✓ moyen	âge		
État des vis :	bon	✓ moyen	âge		
Type de vis : <u>Je sais</u>	pas				
Type de charpente :	métallique	■ bois	autre		
État charpente :	bon	✓ moyen	âge		
Entraxe de pannes : Oui Zone d'ombre Oui Non					
Accessibilité (échelle, hauteur) : Oui Non					
* Prendre une photo de l'accès en toiture					
EMPLACEMEN	тѕ				
Compteur : Limi	te de propriété	À l'intérieur du b	âtiment		
Disjoncteur: Limi	te de propriété	à l'intérieur du b	âtiment		
Arrivée EDF : Aéri	ienne	Aéro-souterrair	Souterrain		
PHOTOS					
Photo des façades Photos du bâti Photos de la toiture					
Une photographie permettant de situer l'habitation dans l'environnement proche					
■ Une photographie permettant de situer l'habitation dans le paysage lointain					
Photo compteur - disjoncteur					
Photo local onduleur retenu					
■ Photo toiture retenue pour poser le PV					
Cheminement retenu					

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	
aze		

SCHEMA



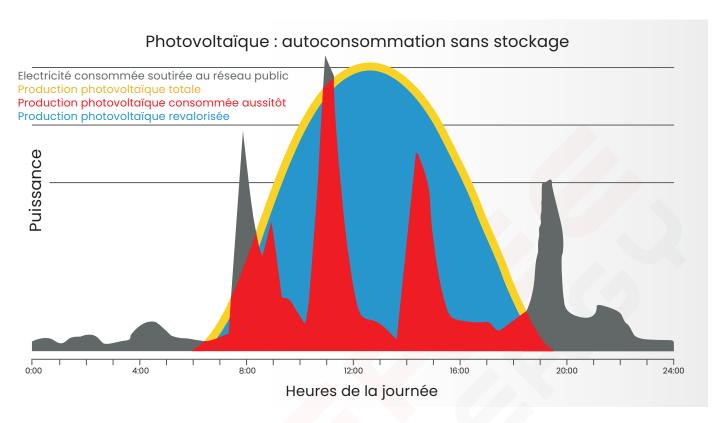


Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





Client : Loic Hoareau



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

Productible : Production avec centrale à l'année :				
Etat de validation :				
Signature technicien :				